

qu'il voudra gagner dans le cours de l'année, en les marquant sur le Calendrier, d'après le Catalogue des indulgences directes du Tiers-Ordre, suivant la Constitution du Pape Léon XIII.

et trente

emps de
s et dix

Avent:
aines.
dulgence

oël et à
e quinze

ière.
le jour
phanie,
ime, de
gésime:
quaran-

ntaines
vingt-
nes au
ote que
il faut

i-même
lgences